

BUDGET PRIMITIF 2021

Note synthétique

(art. L3313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le SDIS de Loire-Atlantique est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des hommes et des moyens affectés aux missions de secours.

I- Eléments de contexte

Population municipale de Loire-Atlantique (en nb d'habitants)

Au 31 décembre 2019 (recensement 2017) ¹	Au 31 décembre 2020 (recensement 2018) ²	Variation 2019 / 2020	
1.394.909	1.412.502	+ 17.593	+ 1,3 %

Activité opérationnelle

Type d'intervention	2020	Variation 2019 / 2020
Secours à personnes	47.395	- 10,9 %
Incendie	5.963	+ 1,2 %
Accidents voie publique	5.010	- 24,0 %
Opérations diverses	4.255	- 30,3 %
Total	62.623	- 12,7 %

La diminution constatée sur l'activité opérationnelle 2020, par rapport à celle de 2019, est très largement imputable aux deux confinements de la population qui ont eu lieu en raison de la crise sanitaire COVID-19.

¹ Décret 2019-1546 du 30 décembre 2019

² Décret 2020-1706 du 24 décembre 2020

II- Le budget par grands postes

Section de fonctionnement

En milliers d'euros – hors doubles comptes

Dépenses	BP 2021	N / N-1	Recettes	BP 2021	N / N-1
Charges de personnel dont PFR	81.201	+3,1%	Contribution du Département dont PFR	53.000	+1,1%
<i>Dont masse salariale</i>	66.616	+3,6%			
Dépenses de gestion	12.857	+1,0%	Contribution des communes et EPCI	48.877	+0,6%
Frais financiers	881	-11,9%	Autres recettes	1.810	+7,7%
Subventions	645	-2,6 %			
Provisions	54	NS	Reprise sur provisions	0	NS
Total des dépenses réelles	95.638	+2,7%	Total des recettes réelles	103.687	+0,9%
Dotations aux amortissements	12.101	+3,8%	Neutralisation des dotations aux amortissements	3.000	+ 50,0%
			Autres recettes d'ordre	40	NS
Virement à la section d'investissement	3.402	NS	Résultat antérieur	4.414	NS
TOTAL DES DEPENSES	111.141	NS	TOTAL DES RECETTES	111.141	NS

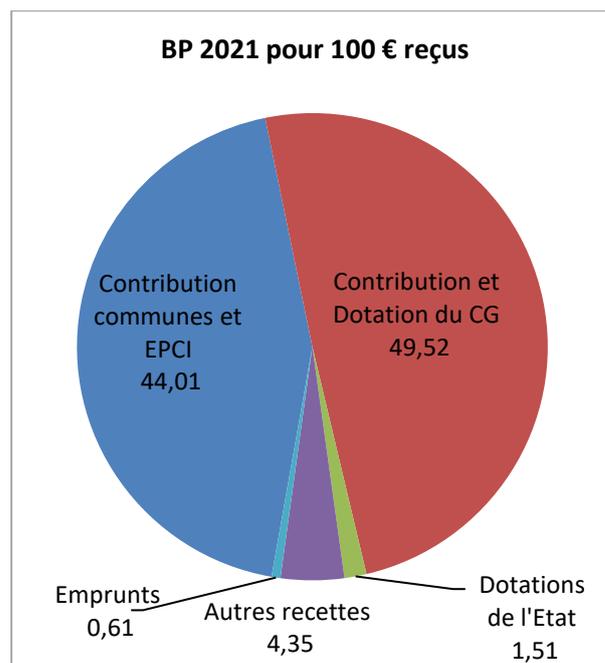
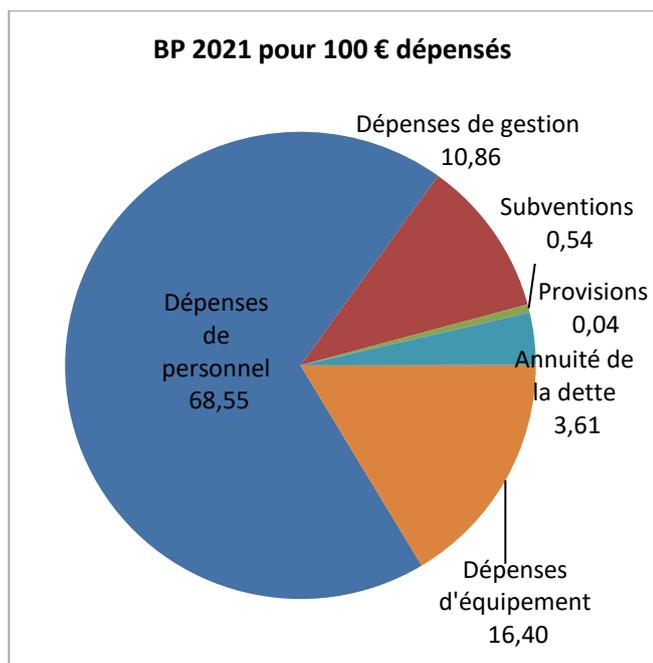
Section d'investissement

En milliers d'euros – hors doubles comptes

Dépenses	BP 2021	N / N-1	Recettes	BP 2021	N / N-1
Remboursement du capital des emprunts	3.393	- 2,4 %	Dotation du Département	2.000	- 50,0 %
Dépenses d'équipement	19.432	- 1,0 %	FCTVA	1.610	- 24,3 %
			Remboursement par le CD des travaux CIR Pornic et Derval	2.183	+ 49,9%
			Prix de cession	913	NS
			Emprunt d'équilibre	675	- 86,2 %
Total des dépenses réelles	22.825	-1,2%	Total des recettes réelles	7.381	-45,3%
Neutralisations des dotations aux amortissements	3.000	+50,0 %	Amortissements	12.101	+ 3,8 %
Autres dépenses d'ordre	40	- 2,4 %			
			Virement de la section de fonctionnement	3.402	NS
			Solde antérieur	2.981	NS
TOTAL DES DEPENSES	25.865	+2,9 %	TOTAL DES RECETTES	25.865	+2,9%

Le budget primitif 2021 est marqué par la nécessité de reprendre de manière anticipée les résultats de l'exercice 2020 afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement. En effet, dans la continuité des deux précédents budgets, le SDIS poursuit sa relance progressive des recrutements : + 24 postes budgétés en 2019, + 23 en 2020 et + 15 en 2021. Ainsi, les charges de personnel, également impactées par la hausse de la prime de feu (arrêté du 24 juillet 2020) et le recours à des agents non titulaires SPP et PAT, entraîne une nouvelle fois une croissance des dépenses réelles de fonctionnement nettement plus soutenue que celle des recettes réelles.

Ce budget affiche également un niveau de dépenses d'équipement important (= 19,4 M€) ; 47 % sont dédiés au renouvellement des véhicules et matériels opérationnels, 38 % aux dépenses immobilières. A noter également un budget de plus d'un million d'euros pour permettre la mise en œuvre du nouveau système d'alerte NEXSiS.



III- Les engagements pluriannuels

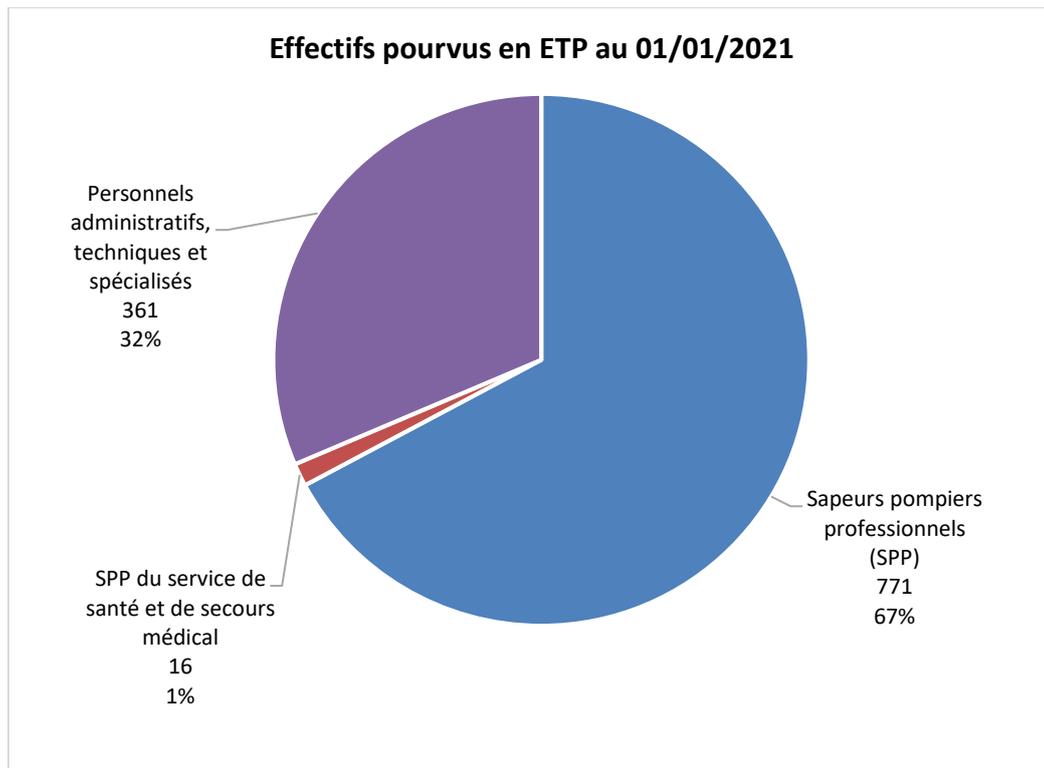
Le SDIS de Loire-Atlantique a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon les mécanismes des autorisations de programmes.

Le stock d'autorisations de programme s'élève à 61,3 M€ dont 14,1 M€ financés sur l'exercice 2021 et 36,7 M€ restant à financer sur les exercices suivants.

IV- Les indicateurs financiers

	BP 2020	BP 2021	Evolution BP 2019/BP 2020
Epargne brute (ou CAF)	9.614.000 €	8.049.000 €	- 16,3 %
Taux d'épargne brute	9,4 %	7,8 %	
Epargne nette	6.136.000 €	4.656.000 €	- 24,1 %
Taux d'épargne nette	6,0 %	4,5 %	
Capacité de désendettement (en années de CAF)	3,9 <i>CA 2020 =</i> 3,2	3,7	

V- Les effectifs



Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-dessus sont complétés par 3.473 (statut SPV unique) sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui participent aux missions de secours du SDIS et sont indemnisés en fonction du temps qu'ils consacrent à l'activité de SPV.